Commune de LE BAR SUR LOUP
Place de la Tour, 06620 LE BAR SUR LOUP,
Tel : 04.92.60.35.70
http://www.lebarsurloup.fr

MISE A JOUR N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU BAR SUR LOUP (06)



5a2. PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Dates :

PLU approuvé par DCM du 26/09/2019
Modification de droit commun n°1 du PLU engagée par DCM du 08/06/2021
Modification de droit commun n°1 approuvé par DCM du 09/04/2024
Mise à jour n°1 du PLU par AM du 30/08/2024

AM : Arrêté de M le Maire
DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOSSIER MIS A JOUR LE 30/08/2024

POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com

Servitudes AS relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (toutes canalisations existantes) : Se référer à la pièce 5c. du PLU

Servitudes AC1 relatives aux monuments historiques :

MH Classé Château du Rouret (arrêté du 22/11/1994), situé au Vieux Rouret (cadastré A 109) : Certaines parties dont les façades et toitures ; MH Inscrit Château du Rouret (arrêté du 12/06/1992), situé au Vieux Rouret (cadastré A 109) : Certaines parties dont les murs, couvrements voutés et toiture ;

MH Inscrit Eglise paroissiale Saint Jacques Le Majeur (arrêté du 31/10/1940), situé place de la Tour

Servitudes AC2 relatives à la protection des sites naturels et urbains (Site Classé plateaux de Calern et Caussols et leurs contreforts – arrêté du 27/05/2016)

Servitudes AC4 relatives aux monuments historiques et aux Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR du Bar sur Loup : Arrêté d'institution du 26/04/1989 – Se référer à la pièce 5a3 du PLU

Servitudes AS1 relatives aux périmètres de protection de protection des eaux potables et des eaux minérales : Captage des Sources du Lauron, commune de Tourrettes sur Loup (DUP du 01/03/1996) et captage de la source de la Foux de Grasse (DUP du 01/07/2005)

Servitudes I3 relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz : Canalisation de transport Artère de Provence (150 m), arrêté préfectoral n°2016-15169 du 09/08/2016 (zones de danger) et toutes canalisations existantes

Servitudes I4 relatives aux canalisations électriques : ligne à haute tension HTB (ligne aérienne 63 000 volts : Le Loup – Plan de Grasse) et lignes à moyenne et basse tension HTA (toutes lignes aériennes et souterraines)

Servitudes PM1 relatives aux Plans de Prévention des Risques (PPR) : PPR mouvement de terrain du Bar sur Loup approuvé le 22/11/2006, PPR Incendie de Forêt approuvé le 12/06/2007 et PPR Inondation approuvé le 22/11/2006 – Se référer aux PPR annexés au PLU (cf. pièces 5a4, 5a5 et 5a6)

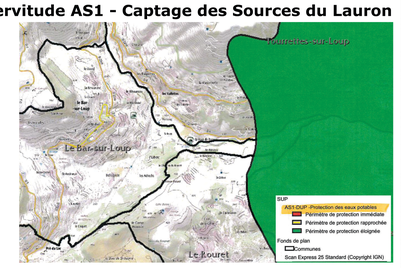
Servitudes PT1 relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (centre de Le Rouret – Camp comais, numéro ANFR 0060130043, décret du 23/03/1984)

Servitudes PT2 relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat (Centre de Le Bar sur Loup / Beaucelle, numéro ANFR 0060230097, décret du 16/10/1992 et Centre de Grasse / Gourdon – Le Haut Montet, numéro ANFR 0060240007, décret du 27/12/1995) – Se référer aux plans annexés à la pièce 5c1 du PLU

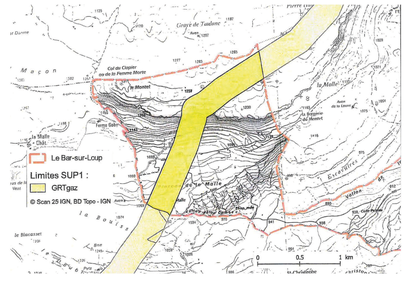
Servitudes PT3 relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunication : Tous réseaux de lignes à grande distance (câbles souterrains) et lignes aériennes et câbles souterrains de distribution

Servitudes T7 relatives aux relations aériennes (totalité du territoire)

Servitude AS1 - Captage des Sources du Lauron



Servitude I3



Servitude AS1 - Captage de la Source de la Foux de Grasse

